

# « Fiche biodiversifiante » La Coronelle girondine

## Où peut-on l'observer ?



La Coronelle girondine, *Coronella girondica* (Daudin, 1803), est présente dans le sud de l'Europe et le nord ouest de l'Afrique, mais également dans le sud de la France. Sa limite de répartition nord se situe d'ailleurs dans l'île d'Oléron. Plusieurs spécimens ont pu être observés sur les dunes de l'ouest d'Oléron et à La Brée Les Bains.

## Comment la reconnaître ?

Cette espèce de couleuvre peut atteindre en moyenne 45 à 80 cm à l'âge adulte. Le plus grand individu a été mesuré en 1998, sur la commune de Dolus d'Oléron avec une longueur surprenante de 95 cm ! Bien que ressemblant à une vipère, ce serpent est totalement inoffensif et se distingue de cette dernière par sa taille plus grande, et une pupille bien ronde. Sa coloration est variable mais présente souvent des reflets dorés, rosés, cuivrés.



## Pour vivre heureux vivons cachés !



La Coronelle girondine vit dans des milieux secs et bien exposés tels que les zones dunaires ou arrière dunaires (bordure de forêt). Ce serpent au mode de vie nocturne et crépusculaire, reste caché le jour sous des pierres ou vieilles écorces d'arbres. Elle est « observable » de mai à octobre et hiberne le reste du temps.



## La Coronelle... un serpent emblématique !

Celui que l'on considère comme "le plus beau serpent de nos régions" reste difficile à observer. Sa langue fourchue n'est pas plus dangereuse, que la nôtre... C'est un capteur très sensible qui lui permet d'analyser son environnement en stéréo. Quasiment sourds et muets, les serpents ont en revanche un odorat très développé.



Espèce ovipare, la coronelle girondine se reproduit à la sortie de l'hivernation (en Avril/Mai) et pond environ 8 à 16 œufs en moyenne au cours de l'été.

Les petits naissent en septembre et mesurent déjà plus de 10 cm.

### Le saviez-vous ?



L'espérance de vie moyenne de cette espèce est d'environ 15 ans.

La destruction volontaire contribue à sa régression et est accentuée par sa ressemblance avec la vipère aspic. Son mode de vie nocturne est également un désavantage qui l'expose à des écrasements routiers. Enfin la menace principale reste avant tout la destruction de son habitat (pratiques d'écobuage par exemple). Espèce protégée sur le territoire métropolitain français, il

est interdit de la capturer, blesser ou tuer, mais également de déplacer ou détruire ses pontes.

### Pour en savoir plus :

- ◆ SEH (1997). *Atlas of amphibians and reptiles in Europe*.
- ◆ THIRION, J.-M. (1998). *Nouveau record de taille chez la Coronelle girondine *Coronella girondica* en limite nord de répartition*. *Zamenis*, 1 : 14-16.
- ◆ Inventaire National du Patrimoine naturel : [www.inpn.mnhn.fr](http://www.inpn.mnhn.fr)
- ◆ Reptiles et amphibiens de France : [www.herpfrance.com](http://www.herpfrance.com)